ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 22 FEVRIER 2024 à 18 H 30

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira <u>en Salle du Conseil (salle des marronniers)</u> le :

Jeudi 22 février 2024 à 18 H 30

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

---000O000---

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2023

ORDRE DU JOUR:

Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délibération n° 5.2.2023/54 du 19 Juin 2023 (les documents sont consultables en Mairie, Affaires Générales) –

I - URBANISME

- Arrêt des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables de la Commune de la Roquette sur Siagne -
- 2) Acquisition d'une partie de la parcelle AH 658 sise 226 chemin des cassiers à l'euro symbolique en vue de l'élargissement de la voie -
- 3) Acquisition d'une partie de la parcelle AR 22 sise 150 chemin de l'école vieille à l'euro symbolique en vue de l'élargissement de la voie -
- 4) Acquisition d'une partie de la parcelle AO 132 sise 475 chemin de l'école vieille à l'euro symbolique en vue de l'élargissement de la voie -
- 5) Acquisition d'une partie de la parcelle AR 24 sise chemin de l'école vieille à l'euro symbolique en vue de l'élargissement de la voie -
- 6) Acquisition de la parcelle AO 159 sise 189 chemin de l'école vieille à l'euro symbolique en vue de l'élargissement de la voie –
- 7) Arrêt du projet de Règlement Local de Publicité (RLP) de la Commune de la Roquette sur Siagne et bilan de la concertation -

II - FINANCES

- 1) Rapport sur les orientations budgétaires 2024 Débat -
- 2) Acquisition foncière en vue de la requalification et de la sécurisation de l'entrée du village sur la RD 409 – Engagement de la commune au maintien du bien dans le patrimoine communal pendant une durée minimale de 10 ans –
- 3) Acquisition foncière en vue de l'aménagement d'entrée de ville Engagement de la commune au maintien du bien dans le patrimoine communal pendant une durée minimale de 10 ans -
- 4) Concession d'aménagement du centre village avec la SPL PAYS DE GRASSE DEVELOPPEMENT Acceptation de la restitution du boni partiel d'opération -

III - PERSONNEL

- Prise en compte du temps de travail des animateurs assurant l'encadrement d'enfants lors de séjours organisés par le service enfance jeunesse dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement
- 2) Protection sociale complémentaire Conventions de participation pour l'ouverture des risques Prévoyance et Santé des agents - Information conseil municipal –
- 3) Rapport annuel d'activité 2023 du référent déontologue et laïcité du CDG06 -
- 4) Personnel communal création emplois au tableau des effectifs -
- 5) Autorisation de recrutement d'agents contractuels de droit public compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité année 2024 -

IV - ADMINISTRATION GENERALE

- 1) Convention entre le Préfet des Alpes Maritimes et la commune concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant de signer la convention et tous les documents s'y rapportant -
- 2) Convention de mutualisation du dispositif du référent déontologue avec la CAPG Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant de signer ce document et tous les documents s'y rapportant -
- 3) Nouvelles conventions d'objectifs et de financement relatives à la prestation de service unique établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) pour la halte-garderie et la crèche « les grilous » avec la Caisse d'Allocations Familiales - Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant de signer ces convention et tous les documents s'y rapportant —
- 4) Approbation de la nouvelle convention d'objectif et de financement relatives à la prestation de service unique établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) entre la crèche « les Papillons » et la Caisse d'Allocations Familiales –
- 5) Adoption du Projet Scientifique Culturel Educatif et Social (PSCES) de la Roquette-sur-Siagne.
- 6) Approbation du nouveau règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).
- 7) Approbation du nouveau règlement intérieur de l'accueil périscolaire matins, soirs et mercredis,
- 8) Agrandissement du groupe scolaire « Les Oliviers » concours de maîtrise d'oeuvre choix des candidats admis à concourir

V- QUESTIONS DIVERSES

Fait à la ROQUETTE-SUR-SIAGNE, Le 15 Février 2024 Le Maire, Christian ORTEGA

